

Débat sur le Plan d'aménagement

ANCTOVILLE-SUR-BOSCOQ

Mercredi 8 février, la municipalité d'Anctoville avait invité la population afin de lui présenter le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) pour la commune. C'est Philippe Eon, du cabinet Planis, qui a expliqué le plan en présence de Nadine Bunel maire, et des conseillers municipaux. Il a parlé du Plan local d'urbanisme (PLU), des lois et documents qui le façonnent. Il a exposé les différentes phases d'étude et leur planification. Puis il a commenté une synthèse du diagnostic établi par son cabinet et la commission urbanisme de la commune, ainsi que les objectifs qui en découlent. Les points principaux du projet ont été abordés : préservation des terres agricoles, des paysages et des zones humides, valorisation des chemins de randonnées et création de voies douces, l'urbanisation mesurée : trente habitations



Le tissier Bernard.

Une trentaine d'habitants a participé à la réunion d'information.

en 15 ans sur deux hectares, principalement dans les "Dents Creuses" et en extension du bourg. Quelques questions du public ont nécessité des précisions de Maître Rouhaud qui assiste juridiquement la commune. Les questions d'ordre régle-

mentaires ont été notées. Elles seront traitées lors de l'élaboration du règlement du nouveau PLU. La concertation avec les habitants est possible durant toute la durée de l'élaboration du plan. A cet effet, un registre est disponible en mairie.